ACSA Audit&Conseil Sidibé&Associés

235, Rue du Terminus
B.P. 12.904 Niamey (Rép. du Niger)
Site Web : www.acsa-ne.com

Téléphone : (227) 20.73.75.75
Télécopie : (227) 20.73.81.78
E-mail : contact@acsa-ne.com

Mercy Corps

Programme Youth ACT « Action de la jeunesse pour la cohésion sociale à Tillabéri »

Lettre de recommandations

Période allant du 18 décembre 2018 au 31 octobre 2020

Ce rapport contient 6 pages

Mercy Corps Niger
B.P: 10.632
Niamey (Rép. du Niger)

Programme Youth ACT « Action de la jeunesse pour la cohésion sociale à Tillabéri »
Période allant du 18 décembre 2018 au 31 octobre 2020

Lettre de recommandations

Niamey, le 29 janvier 2021

Monsieur le Directeur Pays,

Dans le cadre de notre mission d'audit des comptes du Programme Youth Act « Action de la jeunesse pour la cohésion sociale à Tillabéri » pour la période allant du 18 décembre 2018 au 31 octobre 2020, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de votre organisation.

Cet examen n'a porté que sur les procédures jugées essentielles à la réalisation de notre mission et ne saurait être assimilée à une étude approfondie de votre organisation et de votre système de contrôle interne. Il n'a donc pas mis en évidence toutes les faiblesses qu'une étude spécifique et plus détaillée pourrait éventuellement déceler. Cependant, il nous a permis de formuler certaines recommandations visant à l'amélioration des procédures et au renforcement du contrôle interne que nous vous soumettons ci-après.

Nous espérons que les suggestions et commentaires relatifs aux faiblesses représenteront un apport constructif dans le cadre du processus permanent de modification et d'amélioration du système de contrôle interne.

Cette lettre est uniquement destinée au Directeur Pays de Mercy Corps Niger et ne devrait pas être utilisée par des personnes autres que celles décrites ci-dessus.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir concernant le contenu de ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Pays, l'expression de nos salutations distinguées.

Ousmane A. Sidibé
Expert-Comptable Diplômé
Associé, Gérant

ACSA
Audit&Conseil Sidibé&Associés

ACSA Audit&Conseil Sidibé&Associés

235, Rue du Terminus
B.P. 12.904 Niamey (Rép. du Niger)
Site Web : www.acsa-ne.com

Téléphone : (227) 20.73.75.75
Télécopie : (227) 20.73.81.78
E-mail : contact@acsa-ne.com

Les axes d'amélioration identifiés au cours de la présente mission d'audit

Gestion des opérations comptables et fiscales

Observations	Risques	Recommandations	Réponses /plans d'actions du management
Archivage des supports comptables Nos sondages ont montré l'absence de supports justificatifs de certaines transactions enregistrées au niveau de la comptabilité. Il s'agit des écritures enregistrées sur le business unit (PDX).	Rejet des dépenses.	Nous recommandons un renforcement de l'organisation afin de rendre disponible les supports comptables de toutes les transactions au niveau du service financier.	Le business unit (PDX) concerne les dépenses du siège. Les documents demandés impliquent plusieurs départements et vue le contexte sanitaire actuel aux Etats Unies le bureau de Mercy Corps aux USA n'est pas encore ouvert. Des délais plus longs sont nécessaires pour regrouper et scanner les pièces. Néanmoins, toutes les pièces demandées ont été fournies malgré le retard.
Complétude des supports comptables Nous avons constaté que les supports comptables ne sont pas toujours exhaustifs.	Rejet des dépenses.	Nous recommandons la mise en place d'un système d'archivage électronique des documents.	Avoir un archivage électronique serait une bonne chose et nous avons pris note.
Annulation des écritures Nous avons constaté un nombre important d'erreurs de comptabilisation qui s'illustre par des reclassements et annulations. Cette situation traduit un faible niveau de maitrise des opérations.	Mauvaise comptabilisation des dépenses.	Il conviendrait d'être d'avantage vigilant sur la comptabilisation des opérations et procéder à un renforcement des capacités.	Oui nous allons redoubler de vigilance en matière d'imputation des dépenses dans le système. En générale toutes les corrections concernaient les GL code et les Lincode. Il faut noter que bien qu'il y ait eu des corrections, elles sont faites que pour le projet. Il ne s'agit pas des dépenses d'un autre projet qui ont été reclassées sur tel ou tel autre projet.

Gestion des impôts et taxes Au cours de la période sous revue, le Projet n'a pas effectué de retenues sur les paiements de certains fournisseurs conformément aux dispositions fiscales en vigueur à savoir (précompte ISB et TVA). A titre d'exemple, nous avons identifié des opérations d'un montant total de 2 664 447 FCFA (soit 2 598 997 FCFA relatif à la TVA et 65 450 FCFA pour l'ISB) pour lesquelles, le Projet n'a pas effectué de retenues à la source. Sur la base du cours du dollars à la date du 31 octobre 2020, ce montant est estimé à 4 739 USD.	Risque fiscal (redressement fiscal en cas de contrôle).	Il conviendrait de : - faire une revue fiscale des opérations de la période non prescrite, - mettre en place des mesures pour atténuer ce risque fiscal - assurer un renforcement des capacités en terme de gestion fiscale des opérations.	La loi de finance de 2018 n'avait pas été bien communiquée et effectivement Mercy Corps n'a pas effectué des retenues à la source de la TVA au début du premier trimestre 2019. Mais cette situation a été corrigée par la suite et depuis lors les impôts (TVA) sont prélevés à la source.

Gestion des fonds du Projet

Observations	Risques	Recommandations	Réponses /plans d'actions du management
Gestion de la trésorerie Les fonds alloués par le bailleur ne sont pas gérés dans un compte dédié au Projet. Cette situation ne permet pas d'avoir les garanties d'une bonne et transparente gestion des flux financiers. Par conséquent, il est difficile de retracer les flux relatifs au Projet Youth Act.	Mauvaise gestion des fonds du bailleur.	Les fonds du Projet devraient être gérés via un compte bancaire dédié unique au Projet, afin de s'assurer d'une meilleure traçabilité et de gestion des fonds alloués au Projet.	Le manuel Financier de Mercy Corps stipule que des comptes en banque spécifiques ne sont ouverts que dans la limite d'une demande particulière du bailleur de fonds car l'organisation gère les flux des dépenses de chaque financement via un code unique (fund code), que la dépense soit faite du siège ou soit ici à Niamey ou à l'intérieur du pays au niveau de ses sous-bureaux. UNDPF ne réclame pas un tel compte en banque. Les réconciliations des fonds perçus et dépenses se font au niveau du siège social ou sont perçus les transferts de l'UNDPF a chaque préparation de rapports.

Gestion des missions

Observations	Risques	Recommandations	Réponses /plans d'actions du management
Gestion des frais de mission La revue des frais engagés dans le cadre des missions a mis en évidence, l'absence de supports justificatifs probants (compte rendu de mission ou d'activité, récapitulatif des dépenses, TdR, Ordre de mission). Cette situation ne permet pas de s'assurer de la réalité de ces frais engagés pour les activités et de garantir une meilleure gestion des ressources du projet.	Dépenses non justifiées Mauvaise utilisation des fonds du projet	Il conviendrait de faire supporter toutes les dépenses par de supports justificatifs probants (récapitulatif des dépenses, compte rendu ou de mission ou d'activité, TdR, ordre de mission etc...).	Selon les procédures de Mercy Corps, la demande d'autorisation des voyages est le seul document principal permettant d'effectuer des missions. Les rapports de missions et les TdR n'étaient pas disponibles pour certaines missions de staffs support, ce qui est normal car nous ne demandons pas de rapport de mission au chauffeur.

Gestion du personnel

Observations	Risques	Recommandations	Réponses /plans d'actions du management
Suivi des congés Le Projet ne dispose pas de fiche de reprise de service après congés. Cette situation ne permet pas de garantir une correcte évaluation et un meilleur suivi des droits acquis des salariés.	Erreur dans l'évaluation des droits acquis	Nous recommandons la mise en place d'une fiche de reprise de service afin de pouvoir déterminer les périodes effectives de congés acquis et congés pris.	C'est bien noté. Nous allons mettre en œuvre cette recommandation. Jusqu'à présent ce sont des emails qui étaient envoyés pour signifier la reprise.

Gestion des fournisseurs

Observations	Risques	Recommandations	Réponses /plans d'actions du management
Gestion des fournisseurs Le Projet ne dispose pas de fiches d'évaluation des prestations de chaque fournisseur. Cette situation expose le Projet à une utilisation non optimale de ses ressources.	Utilisation non optimale des ressources du Projet.	Nous recommandons la mise en place d'une fiche d'évaluation des prestations de chaque fournisseur, afin de s'assurer que le Projet est en relation d'affaires avec les meilleurs fournisseurs possibles.	Nous faisons les évaluations des fournisseurs dans le cadre des contrats cadres et pour les grands marchés tels que les marches de construction. Pour les petits achats, nous ne faisons pas d'évaluation des fournisseurs systématiques. Nous avons cependant une black liste confidentielle sur laquelle nous listons tous les fournisseurs qui ont failli au respect des clauses contractuelles.